



Le 27 décembre 2017

## QUI VEUT PERDRE DES MILLIONS ?

Compte-rendu du CTE du 20 décembre 2017

4 Représentants CGT, 2 FO et 0 CFDT

Oui, pour l'instant le CH Lavour est perdant, pénalisé, malmené. Mais par qui ?

Qui nous a fait perdre autant d'argent au point de doubler notre déficit ?

La situation financière du CH Lavour est plus que préoccupante. **Attention aux mesures à venir...**

### 1- DOCUMENT FINANCIER : ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2018 (EPRD)

Voici le constat fait par le Directeur au travers de cet EPRD 2018 :

- *L'activité générale est à la baisse notamment en : Médecine, Maternité, Surveillance continue, Imagerie médicale, HJ 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> secteur, Fiac et UPC. A noter une forte diminution des sorties SMUR.*
- *Légère baisse aux Urgences et hospitalisation incomplète Pédo Psy*
- *Elle est stable à l'UHCD.*
- *A la hausse sur les services de psychiatrie sur Pinel, légère augmentation sur la Pédopsy.*
- *A la hausse également pour le scanner.*
- *En complément, l'ambulatoire ne décolle toujours pas depuis 2009.*

*Le Directeur a précisé en substance que si rien n'était fait pour réduire nos dépenses et augmenter notre activité, nous courrions à la catastrophe.*

#### Commentaires CGT :

La CGT a largement argumenté autour d'une question centrale : **Comment en sommes nous arrivés là ?**

Sur l'activité, la CGT constate pourtant que de nombreux services sont à fond voire « lessivés » pour quelques-uns. Alors ?

**Nous retiendrons de ce document que notre déficit a doublé. Nous en sommes à 1,8 millions d'euros !!**

**Le Directeur nous a annoncé que le CH Lavour était en supervision financière de l'ARS et considéré en plan de redressement ! Qui est responsable de cette situation critique ?**

**Pour la CGT** et au regard des éléments fournis par le Directeur elles se situent à deux niveaux :

- Dépenses inconsidérées, modalités de gouvernance et de gestion « aléatoires » de l'ancien Directeur
- Maltraitance de la part de l'ARS qui sous finance la psychiatrie et met en grand danger le CH Lavour

La CGT a formulé une déclaration à l'occasion du CTE mais aussi au Conseil de Surveillance. Déclaration annexée aux PV officiels.

#### Extraits de la déclaration CGT au CTE du 20 décembre et au Conseil de Surveillance du 22 décembre :

*« Nous ne pouvons pas accepter cette mise sous tutelle. Nous refusons également de considérer, toujours selon l'ARS, le CH Lavour « en plan de redressement ».*

*L'ensemble des services et tous les agents ne sont pour rien dans la situation financière très alarmante.*

*Il est inutile de rappeler qu'ils ne portent pas la responsabilité d'erreurs de gestion ou de dépenses inconsidérées.*

*Ils ne sont pas plus responsables du sous financement insupportable de la psychiatrie, sous financement entretenu depuis trop longtemps par les autorités de tutelles.*

Le CH Lavour ne doit pas être pénalisé par une mise sous tutelle financière de l'ARS, ou encore par un plan de redressement construit à partir des exigences de cette dernière.

Les mesures drastiques qui nous seraient imposées impacteraient toutes les équipes et ne seraient pas sans conséquence sur la qualité des soins et les patients.

- **Nous demandons le dégel immédiat de tous les crédits mis en réserve en lien avec l'application d'un coefficient prudentiel ou autres artifices et la restitution totale de ces crédits.**
- **Nous demandons à l'ARS un rééquilibrage financier en faveur de la psychiatrie des secteurs 4 et 5.**
- **Nous demandons une réunion en urgence avec la Directrice de l'ARS en présence de représentants des différentes instances du CH Lavour, y compris des représentants syndicaux. » Fin de la déclaration.**

Nous avons demandé au Directeur quel était le contenu du plan de redressement cité dans le document: il n'a rien formalisé pour l'instant ! Nous allons suivre ça avec la plus grande attention...

Le Directeur a pour l'instant supprimé seulement des investissements excessifs et ce à hauteur de 1.6 millions d'euros. **Excusez du peu !**

D'après lui ces investissements, réalisés par son prédécesseur, n'avaient pas lieu d'être pour diverses raisons : **non concertés, injustifiés, inadaptés... Il a également pointé des embauches et autres dépenses injustifiées.**

Il envisage également une autre hypothèse pour récupérer de l'argent : vendre une partie des bijoux de famille ! A savoir le logement de fonction du Directeur.

**Enfin, dernier élément communiqué par le Directeur : Le CH Lavour vient de subir un contrôle de la CPAM.**

D'après le Directeur suite à une enquête de la CPAM nous devons lui rembourser un trop perçu visiblement en lien avec un problème de surfacturation ou de surcodage...

**Montant du remboursement dû à la CPAM : 90.000 euros ! Inquiétant et troublant...**

## CONCLUSION

La CGT s'est positionnée à l'occasion de ce CTE et du Conseil de Surveillance avec notre déclaration.

**Il faut demander des explications et des comptes à ceux ou celles qui ont plombé les...comptes du CH Lavour.**

**Au regard des éléments avancés en instances les décisions et les dépenses de l'ancienne Direction nous ont été préjudiciables.**

**Il en est de même en ce qui concerne le désengagement de l'ARS qui nous maltraite en sous finançant le CH Lavour.** Elle ne manque pas d'air en nous menaçant, en nous contrôlant et en nous agitant sous le nez une demande de plan de redressement ! **Combien de temps allons-nous accepter cela ?**

Compte tenu de la durée du CTE (5 heures) nous avons demandé le report de l'examen de nos questions au prochain CTE.

Nous vous  
souhaitons à tous  
de bonnes fêtes de  
fin d'année !



**CéGéT**ez vous et mêlez-vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)